

QUEST **RAIL.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009



VENDREDI 6 MARS 2009, 10H00, FRIBOURG

SAFE GALLERY DE LA BANQUE CANTONALE DE FRIBOURG

10h00 – 10h30 CAFÉ D'ACCUEIL

10h30 – 10h50 MESSAGE DE BIENVENUE DES AUTORITÉS

10h50 – 11h30 AFFAIRES STATUTAIRES

- Procès-verbal de l'AG 2008
- Rapport 2008 et perspectives 2009
- Comptes 2008 et rapport de vérification, budget 2009
- Confirmer les vérificateurs et le montant des cotisations
- Mutations au sein du comité
- Election d'un nouveau président

11h30 – 12h15 VOLET DE POLITIQUE DES TRANSPORTS

- Réflexions sur le financement des transports publics.
Avec la participation de Pierre-André Meyrat (OFT),
Roger Nordmann (ATE) et un représentant des milieux
économiques

12h15 – 13h30 BUFFET

HOMMAGE À PIERRE-ALAIN GENTIL



Jusqu'à sa foudroyante maladie au seuil de l'été 2008, Pierre-Alain Gentil a présidé Ouestrail et ce depuis la création de notre association en 2004. Alors que nous espérons tous le retrouver rapidement en bonne santé, il s'est éteint le 23 septembre 2008. Pierre-Alain Gentil a notamment été Maire de Delémont de 1994 à 2004 et Conseiller aux Etats de 1995 à 2007. Depuis mai 2005, il occupait la fonction de Président du syndicat du personnel des transports (SEV). Quelques années auparavant, il avait déjà travaillé au service du SEV en qualité de rédacteur du journal. Depuis de nombreuses années, il

avait choisi de s'impliquer dans la défense des transports publics en général et du chemin de fer en particulier. Après avoir présidé la CITAJ (Communauté d'intérêt des transports ferroviaires de l'Arc jurassien), puis la CISL (Communauté d'intérêt de la ligne Simplon - Lötschberg), il a oeuvré à la création de l'Association OUESTRAIL née en 2004 de la fusion de la CITAJ et de la CISL. Durant ces quatre années de présidence, Pierre-Alain a animé l'ensemble des séances de comité, les assemblées générales et les colloques avec la fermeté et l'humour caustique qui caractérisaient sa personnalité. OUESTRAIL, entre autres, lui doit beaucoup et sa disparition est intervenue beaucoup trop tôt.

PROPOSITION DU COMITÉ POUR LA PRÉSIDENTE D'OUESTRAIL

Lors de sa séance du 25 novembre 2008, le comité d'OUESTRAIL a décidé à l'unanimité de proposer la candidature de Claude Hêche à la présidence d'OUESTRAIL. Urs Schwaller et Jean-René Germanier sont par ailleurs proposés à la vice-présidence de l'association. Il appartient à l'assemblée générale de statuer sur ces propositions.



POUR LA PRÉSIDENTE:

Claude Hêche, Conseiller aux Etats, membre de la Commission des transports, Courroux. Membre du comité d'OUESTRAIL



POUR LA VICE-PRÉSIDENTE:

Urs Schwaller, Conseiller aux Etats, Fribourg. Vice-président d'OUESTRAIL



Jean-René Germanier, Conseiller national, membre de la Commission des transports, Vétroz. Membre du comité d'OUESTRAIL

INFORMATIONS PRATIQUES

COMMENT VOUS INSCRIRE À L'AG?

Pour nous simplifier le travail et éviter des frais, nous vous invitons dans la mesure du possible à vous inscrire par un simple courrier électronique à l'adresse suivante : ouestrail@bluewin.ch

Prière dans tous les cas de préciser votre choix entre :

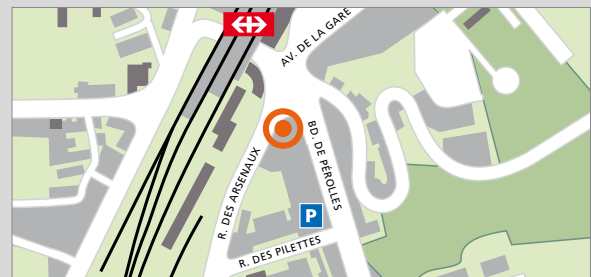
- a** je m'inscris pour l'assemblée **ET** le buffet
- b** je m'inscris pour l'assemblée uniquement

C'est néanmoins avec plaisir que nous enregistrons également votre inscription par courrier postal ou par télécopie (veuillez dans ce cas également préciser la formule « a » ou « b »).

Délai d'inscription: lundi 2 mars 2009

LOCALISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale a lieu à la salle de conférence de la Safe Gallery de la Banque cantonale de Fribourg, Boulevard de Pérolles 1 à Fribourg. Ce lieu est à quelques pas de la gare CFF.



Pour les personnes qui arrivent en voiture, le parking le plus proche est le parking du Rex à la rue des Pilettes (Fr. 6.- pour 179 minutes).

HORAIRE DES PRINCIPAUX TRAINS POUR ARRIVER À FRIBOURG VERS 10H00

Au départ de : **Bâle** (08h28); **Berne** (09h34); **Bienne** (08h51); **Delémont** (08h20); **Genève** (08h45); **La Chaux-de-Fonds** (08h02); **Lausanne** (09h20); **Neuchâtel** (08h36); **Sierre** (07h55); **Sion** (08h06); **Yverdon-les-Bains** (09h01).

HORAIRE DES TRAINS POUR REPARTIR DE FRIBOURG

13h26 en direction de Lausanne, 13h33 en direction de Neuchâtel, et 13h34 en direction de Berne.

1 LES RENDEZ-VOUS

1.1 Les séances de comité

Le comité a siégé à trois reprises à Berne durant l'année 2008. Lors de la première séance du 23 janvier 2008, le comité s'est notamment intéressé à l'avancement des projets de raccordement aux LGV. La situation relative à chaque projet a été présentée par MM. Christian Röthlisberger et Olivier Baud de l'OFT. Les membres du comité ont par ailleurs pris connaissance de la situation du dossier ZEB avant son premier passage à la Commission des transports du Conseil des Etats (CTT-E) du 31 janvier 2008. Enfin, le déroulement de l'Assemblée générale a été passé en revue.

La démission des cantons de BS et de BL du comité d'OUESTRAIL a été discutée lors de la séance du 30 avril 2008. Le comité est unanime à déplorer cette situation et il faudra entreprendre des démarches pour y remédier. Le comité prend ensuite connaissance de l'évolution du dossier ZEB avant son passage au plenum du Conseil des Etats. Enfin, le comité valide le concept du colloque 2008 et notamment le jumelage avec le colloque Robert Rivier. Le colloque aura donc lieu exceptionnellement dans les locaux de l'EPFL à Lausanne et non pas à Yverdon-les-Bains comme de coutume.

Quant au comité du 25 novembre 2008, il a débuté par un instant de recueillement à la mémoire de Pierre-Alain Gentil, décédé le 23 septembre 2008. La séance, présidée par le vice-président Urs Schwaller, a tout d'abord clarifié la succession de Pierre-Alain Gentil. A l'unanimité, le comité recommandera à l'Assemblée générale de désigner le Conseiller aux Etats Claude Hêche à cette fonction. Les Parlementaires Urs Schwaller et Jean-René Germanier seront quant à eux proposés à la vice-présidence de l'association. A cette même séance, OUESTRAIL recevait un représentant du comité PRO WISENBERG. L'utilité de cet ouvrage, également pour la Suisse occidentale, a été présentée en détail par M. Dieter Schenk. Le comité a encore fixé le calendrier des séances pour l'année 2009.

1.2 L'assemblée générale

Environ 80 personnes ont participé à l'assemblée générale ordinaire du vendredi 7 mars 2008 à la salle du Conseil de ville de l'Hôtel de ville de Delémont. Les démarches pour lui trouver un successeur n'ayant pas encore abouti, Pierre-Alain Gentil accepte de présider OUESTRAIL une année supplémentaire. La partie statutaire a été suivie d'un exposé du Ministre Laurent Schaffter sur les transports publics du canton du Jura en général et sur le projet de réouverture complète de la ligne Bienne - Belfort en particulier.

1.3 Le colloque d'automne

Le colloque d'automne du 7 novembre 2008 a connu un nouveau record de participation avec une centaine de personnes présentes. Après le transfert du trafic marchandises (colloque 2005), les tarifs low cost (colloque 2006), le partenariat public – privé PPP dans le financement des infrastructures ferroviaires (colloque 2007), c'est le thème de la libéralisation du marché ferroviaire qui était en débat lors du colloque 2008. Cette édition du colloque OUESTRAIL était par ailleurs jumelée avec le colloque «Robert Rivier» organisé par l'EPFL pour rendre hommage à l'engagement du professeur Rivier dans le domaine des transports. Une collaboration entre EPFL-LITEP et OUESTRAIL parfaitement réussie.

1.4 OUESTRAIL participe à l'«Aarbergerrunde» et au Comité consultatif relatif au raccordement LGV

Depuis 2007, OUESTRAIL participe aux rencontres de l'«Aarbergerrunde». Ce forum réunit des représentants de l'Initiative des Alpes, de l'ATE, du BLS, des CFF, du comité du Gothard, du SEV et de la LITRA. Cette rencon-



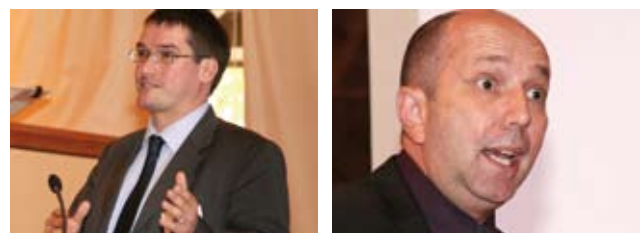
Thomas Kaufmann, de la Commission européenne, a présenté le troisième paquet ferroviaire



Cesare Brand, responsable des affaires européennes, a présenté les enjeux de la libéralisation pour les CFF



Markus Liechti, de l'OFT, a présenté les tâches du régulateur en relation avec le troisième paquet ferroviaire



Christian Levrat et Jean-René Germanier, tous deux Conseillers nationaux et membres de la Commission des transports, se sont exprimés sur les atouts et les risques de la libéralisation du marché ferroviaire



François Marthaler, Conseiller d'Etat du canton de Vaud et Président de la CTSO et Vincent Ducrot, responsable grandes lignes aux CFF, se sont exprimés en préambule du colloque

tre a lieu une fois par trimestre et permet un échange sur les questions d'actualité de politique des transports, avec les éclairages que chaque partenaire projette sur ces dossiers.

Par ailleurs, OUESTRAIL participe au comité consultatif relatif au raccordement LGV. Lors de ces rencontres, les représentants des cantons sont informés par des collaborateurs des CFF et de l'OFT de l'avancement des projets franco-helvétiques de raccordement aux liaisons à grande vitesse.

2 LES DOSSIERS

2.1 ZEB

Le futur développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB, de l'abréviation allemande «Zukünftige Entwicklung der Bahninfrastruktur»), comme ce fût déjà le cas en 2007, était le dossier phare en 2008. OUESTRAIL a assuré un suivi parlementaire du dossier, adressant à chaque nouvelle étape de l'examen parlementaire des informations aux membres des Chambres fédérales. Si tous les objectifs n'ont pu être atteints, le travail de sensibilisation aura – et c'est important - permis d'assurer la prise en compte des projets de Suisse occidentale dans le cadre du message complémentaire qui devra être présenté au Parlement jusqu'à fin 2010. Dès lors, le «ZEB» pourrait bien demeurer le dossier prioritaire pour OUESTRAIL durant les prochaines années.

2.2 Autres dossiers en cours

OUESTRAIL a suivi avec attention les autres dossiers de politique des transports en cours de traitement. Il s'agit notamment de la nouvelle loi sur le transfert du transport de marchandises (LTTM) adopté en cours d'année par le Parlement. L'objectif de transfert est maintenu mais différé d'une dizaine d'années. En lien avec la problématique du transfert des marchandises de la route vers le rail, OUESTRAIL est intervenu avec succès auprès des Parlementaires afin que le barème de la RPLP ne soit pas assoupli comme le demandait une «motion Amstutz». La réalisation des projets d'agglomération, avec la mise en service du M2 à Lausanne et l'avancement du CEVA à Genève, ainsi que le raccordement aux lignes à grande vitesse, avec la mise en service en 2009 de la nouvelle liaison Genève – Macon, se concrétisent pour l'essentiel selon les intentions initiales.

3 LES CHIFFRES

3.1 Volume des cotisations légèrement en baisse

Le volume des cotisations encaissées en 2007 est inférieur aux montants enregistrés les années précédentes (cf. tableau ci-après). Ce phénomène peut s'expliquer de deux manières. D'une part, et contrairement aux autres années, les membres OUESTRAIL qui ne se sont pas acquittés de la cotisation 2008 n'ont pas été «relancés». D'autre part, certains membres versaient encore une cotisation selon l'ancien barème, plus élevé, et n'ont appliqué le nouveau barème que depuis 2008.

CATÉGORIE DE MEMBRES	Montant minimum de la cotisation	Versements		
		2006	2007	2008
1 Particuliers	Fr. 20.–	116	120	107
2 Petites entreprises (1 à 50 salariés)	Fr. 50.–	18	19	18
3 Moyennes entreprises (50 à 200 salariés)	Fr. 100.–	13	16	13
4 Grandes entreprises (plus de 200 salariés)	Fr. 250.–	5	5	2
5 Organisations d'utilité publique	Fr. 50.–	25	25	24
6 Petites communes (jusqu'à 2000 habitants)	Fr. 50.–	22	22	18
7 Communes moyennes (2000 à 10000 habitants)	Fr. 100.–	17	17	17
8 Canton, Communes et villes (plus de 10000 habitants)	Fr. 250.–	17	19	18
Nbre total de cotisants		233	243	217
Montant total des cotisations encaissées		17'650	16'890	14'375

Ajoutons encore que OUESTRAIL compte une quarantaine de député-e-s cantonaux et une vingtaine de parlementaires fédéraux élu-e-s en Suisse occidentale.

3.2 Comptes et bilan + budget

Les comptes 2008 bouclent avec une légère perte de Fr. 737.30. Au chapitre des dépenses, les deux postes principaux sont l'assemblée générale (Fr. 8221.10) et le colloque (Fr. 8417.10). Le poste communication recouvre l'élaboration de documents en relation avec le dossier ZEB (Fr. 2290.-) et le poste promotion (Fr. 3820.-) les supports confectionnés pour l'assemblée générale de Delémont ainsi que le coût d'un article promotionnel (clé USB). Les recettes sont constituées des cotisations (Fr. 14375.-), du parrainage du colloque par les CFF (Fr. 6000.-) et par les intérêts produits par le placement bancaire. Ajoutons pour être complet que le salaire du secrétaire est pris en charge par la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) dont il assume également le secrétariat.

COMPTES D'EXPLOITATION				
CHARGES	Comptes 2007	Budget 2008	Comptes 2008	Budget 2009
Assemblée générale	6'629.30	7'000.00	8'221.10	9'000.00
Promotion frais d'envoi	0	2'000.00	3'820.00	5'000.00
Site internet	9'259.35	5'000.00	512.20	1'000.00
Frais de fonctionnement / frais divers	1'425.50	1'000.00	800.00	1'000.00
Séances	205.00	600.00	485.00	1'000.00
Mat. bur. + fourn	93.95	500.00	0	500.00
Frais ccp et banque	124.80	150.00	113.10	150.00
Colloque (sans les frais de secrétariat)	7'782.55	10'000.00	8'417.10	9'000.00
Mandat	0	1'000.00	0	0
Communication	0	1'000.00	2'290.00	2'000.00
Réserve	0	1'000.00	0	0
Total des charges	25'520.45	29'250.00	24'658.50	28'650.00

PRODUITS				
Cotisations	16'890.00	17'000.00	14'375.00	17'150.00
Parrainage colloque	8'000.00	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Intérêts	3'328.25	3'250.00	3'546.20	3'500.00
Total des produits	28'218.25	26'250.00	23'921.20	26'650.00
Résultat d'exploitation	2'697.80	- 3'000.00	- 737.30	- 2'000.00

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007		
	ACTIF	PASSIF
CCP	33'423.13	
Banque (placement)	154'357.75	
Actif transitoire	8'469.75	
Impôts anticipés à récupérer	1'216.53	
Passifs transitoire		800.00
Banque, compte courant		10.20
Fortune au 01.01.	197'394.26	
./ exédent de charges	737.30	196'656.96
	197'467.16	197'467.16

Précision concernant les actifs transitoires: il s'agit du parrainage du colloque 2008 (Fr. 6'000.-) et des intérêts de la fortune (Fr. 2'469.75.-).

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale de l'association
**OUESTRAIL, vendredi 7 mars 2008, Hôtel de
Ville, Delémont, 10h30 – 12h30**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, SALUTATIONS

Le Président d'OUESTRAIL et Conseiller aux Etats Pierre-Alain Gentil ouvre l'assemblée et salue notamment les parlementaires fédéraux et conseillers d'Etat présents (la liste complète des présences est consignée dans un document séparé). Il adresse également ses remerciements à la Ville de Delémont et à son Maire M. Gilles Froidevaux.

M. Pierre-Alain Gentil signale que l'ouvrage de M. Gérard Benz « Les Alpes et le chemin de fer » est offert à chaque participant et que M. Benz, présent à cette assemblée générale, se tient à disposition pour les éventuelles dédicaces.

MESSAGES DE BIENVENUE

M. Gilles Froidevaux, maire de Delémont

La Ville de Delémont a consenti d'importants investissements pour le réaménagement de ses espaces publics, dont la place de la gare, ce qui lui a valu l'obtention du Prix Wakker 2006.

Le fait d'être reconnue comme une des 50 agglomérations de Suisse et de participer ainsi aux Projets d'agglomération initiés par la Confédération et le Canton donne une lisibilité nouvelle à Delémont, à sa région et au Canton dans son ensemble. Le Projet d'agglomération «Vivre la ville à la campagne» a été déposé le 19 décembre 2007 à la Confédération.

Dans le domaine des transports, Delémont se bat pour faire entendre les trois revendications suivantes :

- amélioration de la ligne Bâle-Delémont-Bienne pour l'obtention de la cadence à la demi-heure
- réouverture complète de la ligne Bienne-Delémont-Delle-Belfort pour un accès au TGV Rhin-Rhône (après l'ouverture du tronçon Boncourt-Delle en 2006)
- arrivée sur Delémont du 3e rail CJ Glovelier-Delémont

M. Froidevaux salue la solidarité romande qui règne dans le domaine des transports publics. Il adresse ses remerciements à OUESTRAIL pour son action, en particulier à son président et à son secrétaire général.

M. le Conseiller d'Etat François Marthaler (VD), Président de la CTSO

M. Marthaler fait part de son plaisir d'être à Delémont et de son enthousiasme à avoir parcouru en train le trajet Lausanne-Delémont, qui constitue un bon exemple de la rapidité du train par rapport à la voiture. Il ne manque sur cette ligne que la cadence à la demi-heure.

Il souligne la très bonne performance de la Suisse au niveau européen en ce qui concerne l'intensification de l'utilisation des voies ferrées : deux fois plus de voyageurs qu'en Allemagne et trois fois plus qu'en France. Ce bon résultat a toutefois un revers : la saturation sur l'ensemble des réseaux. Il est donc indispensable que les projets ZEB et autres soient réalisés.

Les contraintes du ZEB sont essentiellement financières, ce qui constitue un argument peu crédible, surtout en regard du résultat des comptes de la confédération.

M. Marthaler se montre sceptique au sujet des nouvelles propositions de la commission des finances du Conseil des Etats quant à la possibilité de Partenariat Public Privé PPP pour le programme ZEB 2. Selon lui, la Confédération possède la capacité d'emprunter à meilleur compte. Le PPP engendre donc un surcoût de financement et une prime de risque augmentée. Ces propositions doivent être examinées avec soin par les promoteurs du PPP.

En lien avec l'actualité, M. Marthaler relève l'annonce faite le matin même par les CFF au sujet de la restructuration de CFF Cargo et des licenciements qui en découlent. Il laisse le soin à M. le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen (FR), de donner plus de détails sur cette affaire.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sans modification.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2007

Le procès-verbal est accepté avec remerciements.

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET PERSPECTIVES 2008

Le rapport reproduit dans le dépliant de l'assemblée ne suscite pas de commentaire.

Perspectives 2008

L'année sera chargée pour OUESTRAIL, notamment en relation avec les dossiers importants suivants :

- ZEB
- Transfert des marchandises sur le rail
- CFF Cargo
- Réforme II des chemins de fer
- Evolution des travaux des liaisons à grande vitesse en France

Il est primordial de conserver la bonne articulation entre OUESTRAIL, les gouvernements cantonaux et les parlementaires fédéraux.

Le colloque d'automne aura lieu à Yverdon le 7 novembre 2008 (sujet à définir en fonction de l'actualité).

COMPTE 2007, RAPPORT DE VÉRIFICATION, BUDGET 2008

Les comptes 2007 sont adoptés avec remerciements au service de la révision de la ville de Lausanne. Le budget 2008 est également adopté, de même que le montant des cotisations.

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ

M. Michel Béguelin rend hommage au Professeur EPFL Robert Rivier, décédé en mai 2007. Le Président demande un instant de silence en sa mémoire.

Les membres du comité sont élu-e-s pour une période de 4 ans, correspondant à la législature parlementaire. Le comité doit donc être renouvelé.

La composition du comité à élire (cf. liste distribuée) reflète un souci de représentation de toutes les régions, de dosage entre les compétences scientifiques, les représentations politiques et les connaissances du terrain.

Aucune objection n'est faite à l'élection de ce nouveau comité. Il n'y a pas d'autre proposition. Le comité est élu à l'unanimité.

Les membres sortants, MM. Ueli Leuenberger, Walter Schmied, Gilbert Couteau et Ueli Haag, sont remerciés, de même que les nouveaux venus.

ELECTION DU PRÉSIDENT

M. Urs Schwaller informe que les contacts en vue de trouver un nouveau président n'ont malheureusement pas abouti. De ce fait, M. Pierre-Alain Gentil serait d'accord de prolonger son mandat jusqu'à la fin de l'année. Cette proposition est acceptée avec applaudissements.

M. Gentil pense qu'il est indispensable que le futur président soit un élu fédéral, si possible qui siège à la commission des transports.

M. Jean-Claude Hennet remercie M. Gentil pour sa disponibilité et pour la bonne collaboration et lui remet une attention pour son dévouement.

DIVERS

La parole n'est pas demandée.

INTERVENTION DE M. PIERRE-ALAIN GENTIL SUR LE ZEB ET RÉOLUTION

M. Gentil se dit persuadé que cette épreuve du ZEB est vitale pour la Suisse occidentale. D'où la nécessité de faire preuve de cohésion, même si c'est un exercice très difficile de ne pas penser d'abord à sa région. Cette attitude du chacun pour soi ne produit pas de bons résultats.

La commission du Conseil des Etats a attaqué le dossier, soumis certainement à la session des chambres du mois de juin.

L'assemblée générale d'OUESTRAIL est invitée à statuer sur une résolution, base de travail pour les parlementaires fédéraux et les gouvernements cantonaux. La discussion est ouverte sur les lignes directrices du projet de résolution.

M. le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen (FR), revient sur la décision préoccupante des CFF relatives à CFF Cargo. 200 places de travail seront supprimées à Fribourg avec la fermeture du centre de service clientèle (50 emplois supprimés et 150 transférés à Bâle). Une fois de plus la Suisse occidentale est pénalisée dans des décisions relatives aux chemins de fer. Les CFF n'assument pas leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne la politique régionale; les centres alémaniques économiquement forts sont desservis en priorité. Il est indispensable de demander fermement que le projet ZEB complet soit réalisé, en guise d'appui aux parlementaires fédéraux. Cette décision de CFF Cargo renforce la nécessité de réaliser sans tarder le ZEB.

M. Vonlanthen demande que la résolution soit complétée par un paragraphe qui déplore les décisions de CFF Cargo.

M. Michel Comte, ATE Genève, regrette la modestie de la première proposition. Il pense judicieux que la troisième voie soit réalisée entre Renens et Coppet (et non Allaman), éventuellement avec une réalisation par phasage.

M. le Conseiller national Jean-Pierre Graber (BE), se réjouit de cette démarche collective et solidaire. Il est pour la demande de réalisation de l'intégralité du tronçon en troisième voie. Selon lui, la

répartition des investissements est un enjeu fondamental. En 1990, 14% des dépenses étaient dévolues aux investissements. En 2008, seulement 11.60%. Cette diminution est dangereuse. Les investissements deviennent les parents pauvres au niveau de l'action politique. Il faut absolument accroître la part dévolue aux investissements.

Mme la Conseillère aux Etats Géraldine Savary (VD), membre de la Commission des transports, dresse l'état des discussions qui ont eu lieu au sein de la Commission des transports. A l'heure actuelle, aucune marge de manoeuvre n'est selon elle possible au sein du Conseil des Etats pour ZEB 1. La commission propose qu'un projet ZEB 2 soit présenté en 2010, qui contiendrait tous les projets d'extension non réalisés par ZEB 1. La pression de certains cantons alémaniques est forte. Le risque que ZEB 2 se charge de nouveaux projets, dont certains alémaniques, est grand. Ne faudrait-il pas lancer une initiative populaire ?

M. le Conseiller national Daniel Brélaz (VD), membre de la Commission des transports, fait part d'une étude qui montre que les cantons alémaniques se sont désolidarisés, sous la pression d'Argovie. Le risque de ZEB 2 est que l'on pousse un projet romand et les tunnels de Wiesenberg (15 ans de réalisation). Il déplore le dogmatisme de certains milieux.

M. Sigurd Maxwell, chargé de mission ALP-Rail, souligne l'importance d'être aussi ambitieux et solidaire en Suisse occidentale que dans le reste de la Suisse. Selon lui, Genève est la lanterne rouge en matière de développement ferroviaire et la ville sera « sinistrée » si le projet CEVA ne peut être réalisé en raison d'intérêts particuliers. Les genevois vont être très surpris si la troisième voie s'arrête à Allaman. Il souhaite qu'une mention en ce sens soit intégrée à la résolution.

M. Philippe Bovay, Bovay Consulting Sàrl, déplore le manque d'objectifs visés par le projet de troisième voie. Il faudrait être plus concret, en visant un objectif d'horaire (par exemple horaire à la demi-heure).

M. le Conseiller aux Etats Claude Hêche (JU), membre de la commission des transports, relève l'utilité des conseils et suggestions, mais estime que l'on oublie la question de la prestation universelle, qui doit desservir l'ensemble des régions de la Suisse. Le fossé va encore s'agrandir. Il invite les responsables d'OUESTRAIL à suivre le dossier CFF Cargo, à insister sur les délais et les calendriers et à définir une stratégie de mobilisation (CTSO, cantons concernés, villes).

Mme Raymonde Bourquin, maire de La Neuveville, souligne que la réalisation du tunnel de Gléresse contribue à la réalisation du point numéro 3 (cadence à la demi-heure sur la ligne Bienne-Bâle) de la résolution.

M. Roland Kallmann, Berne, indique que les CFF ont présenté, le 8 février dernier, leur projet d'exploitation de trafic régional entre Genève-Coppet-Nyon, sans faire mention de la réalisation d'une troisième voie jusqu'à Allaman seulement.

Projet de résolution

- CFF Cargo : intégration de la mention proposée par M. Beat Vonlanthen.
- 3^e voie : limitation au tronçon Renens-Allaman, selon l'intitulé exact figurant dans le projet ZEB.
- Initiative populaire : prématurée aujourd'hui.

Le projet de résolution est accepté à l'unanimité moins deux abstentions.

M. Gentil, sollicité en marge du dossier CARGO, quitte l'assemblée en remerciant les membres et cède la parole à M. le Ministre Laurent Schaffter.

PRÉSENTATION DU PROJET INTERLIGNE TGV BELFORT-BIENNE

par M. le Ministre Laurent Schaffter

M. le Ministre Laurent Schaffter, chef du Département de l'Environnement et de l'Équipement, transmet à l'assemblée les salutations du gouvernement jurassien. Il relève que le Canton du Jura est très satisfait du travail d'OUESTRAIL et que seule la collaboration entre cantons peut produire de l'effet.

Le Jura se doit d'exploiter sa situation géographique privilégiée. Les temps de parcours avec les principales villes de Suisse sont actuellement très performants. Le projet ZEB est insatisfaisant pour le Jura. Le Jura se bat afin d'améliorer ses transports publics, avec toutefois des moyens limités. Citons l'aménagement des gares RER (nouvelles rames), la création d'un réseau de bus de nuit (noctabus jurassien), le projet de 3^e rail reliant Glovelier à Delémont. La clientèle répond bien aux innovations, les ventes d'abonnements vagabond (communauté tarifaire) sont en augmentation, la fréquentation est en hausse sur la ligne Delémont-Porrentruy.

M. Schaffter dresse l'état du projet de réouverture de la ligne Bienne-Belfort, projet soutenu par OUESTRAIL. De nombreuses procédures sont à l'heure actuelle engagées.

M. Jean-Claude Hennemet met un terme à l'assemblée à 12h30 et invite les participants à prendre part au buffet.

PROCHAIN COLLOQUE 6 NOVEMBRE 2009

Après le thème du trafic marchandises (2005), des tarifs « low cost » (2006), du recours au PPP dans le financement des infrastructures (2007), de la libéralisation du marché ferroviaire (2008) OUESTRAIL proposera un nouveau thème de réflexion pour son traditionnel colloque d'automne. Il aura lieu le vendredi 6 novembre de 10h à 13h30 au Château d'Yverdon-les-Bains. Un rendez-vous à noter dans votre agenda !

OUESTRAIL

Rue du Brise-vent 5 – CH 2800 Delémont
Tél. 032 423 39 15 – Fax 032 423 39 14
CCP 30 – 483331- 8 / ouestrail, Delémont
www.ouestrail.ch - ouestrail@bluwin.ch

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OUESTRAIL 2008 EN QUELQUES IMAGES

Gilles Froidevaux
Maire de Delémont



Michel Comte
représentant de l'ATE
Genève



Jean-Pierre Graber
Conseiller national,
La Neuveville



Michel Béquelin
ancien Conseiller aux
Etats, Lausanne



Géraldine Savary
Conseillère aux Etats,
Lausanne



Beat Vonlanthen
Conseiller d'Etat du
canton de Fribourg



Raymonde Bourquin
Maire de la Neuveville



Laurent Schaffter
Ministre du canton
du Jura



Sig Maxwell
représentant d'Alprail,
Genève



Photos : Jean-Philippe Morin